

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS

NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
8 mois, 5 fr.; 6 mois, 4 fr.; Un an, 18 fr.AUTRES DÉPARTEMENTS
6 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Ouverture des Conseils Généraux

AUJOURD'HUI :

CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER
A BERNE. — 14 morts, 60 blessés.

L'ÉGYPTE

Le sultan est un diplomate très fin, très délié, qui connaît assez bien la faiblesse de son empire pour ne point risquer d'aventures, mais qui sait voir où le bât blesse les autres et, quand il le faut, mettre à profit leurs embarras. On peut dire de lui qu'il est le seul rempart de son peuple. L'existence de la Turquie en tant que puissance européenne ne tient qu'à lui. Il a su en disputer et en sauver les débris avec une énergie patiente que beaucoup d'hommes d'Etat européens lui pourraient envier et par des prodiges de diplomatie. Il est dommage, en vérité, que d'aussi rares talents soient dépensés en pure perte, puisqu'ils le sont pour le compte d'une race sans avenir et d'une société irrémédiablement en décadence.

Les chancelleries européennes n'ont certainement pas ignoré une démarche politique que vient de faire Abdul-Hamid auprès du gouvernement anglais, et doivent en avoir été particulièrement frappées. Cette démarche emprunte aux circonstances actuelles une importance réelle, et l'on ne peut nier qu'elle ait de l'importance. Abdul-Hamid sait attendre et choisir son heure. Il n'eût pas posé vraisemblablement au cabinet anglais des questions qui ont du paraître bien indisciplinées à celui-ci touchant les affaires d'Egypte, s'il ne lui avait semblé qu'un grand changement vient de se produire en Europe. Sans fatuité, nous pouvons supposer que nous ne sommes pas étrangers à cet acte diplomatique du sultan. A coup sûr, nous ne le lui avons pas conseillé; mais des événements qui nous touchent de près et qui contribuent à faire naître l'influence française, le lui ont inspiré.

Il n'y a pas, en effet, que l'Allemagne que l'accord, pour ne pas dire l'alliance, de la Russie et de la France, mette dans un sérieux embarras. Avec son air de se détacher des choses continentales, l'Angleterre est également gênée dans ses ambitions et dans ses arrière-pensées par cet accord. En regard de la Russie, son point sensible est l'Inde, sans contredit; mais, au regard de la Turquie et de la France, il y a pour elle un autre point sensible, et c'est l'Egypte. Elle occupe l'Egypte dans des conditions évidemment contraires aux intérêts de la France. Nous le savons depuis longtemps, et la substitution de l'influence anglaise à l'influence française en Egypte est — hélas! — le fait des Français eux-mêmes. Toutefois, aux termes des conventions internationales, la protection de l'Angleterre imposée à l'Egypte est d'essence essentiellement provisoire.

On la prie, et elle a accepté, d'être sur les bords du Nil le gendarme de l'Europe. Quand on l'en a prie, il a été bien entendu que cette mission de police prendrait fin avec le rétablissement de l'ordre; très certainement le cabinet anglais, quand il a accepté, s'est dit dans son for intérieur que rien ne dure plus que le provisoire, — et on le voit aujourd'hui bâtir une maison, quand il n'avait que sa tente à planter. Les Anglais se plaisent en Egypte, cela se conçoit; la vallée du Nil est si féconde. Ils voudraient bien qu'on les y oublie, —

eux qui ne s'y oublient pas et ont à en tirer un parti si avantageux. Mais le sultan se souvient, — et nous autres, nous ferons peut-être bien de nous souvenir aussi, au lendemain de Cronstadt.

Lord Salisbury a accueilli les questions de Rustem-Pacha, avec l'étonnement de la lice qui, ayant fait ses petits dans une niche qui ne lui appartient pas, montre les dents quand on l'invite à en sortir.

Laissez-leur prendre un pied chez vous. En Egypte, l'Angleterre en a bien pris quatre, — et au delà. Lord Salisbury, sentant la situation difficile et le moment inopportun, n'a pas montré les crocs anglais au porte-paroles du sultan; mais il a fait la pirouette sur ses talons, avec une légèreté qu'on n'aurait pas attendue d'un homme si rondelle.

« Nous verrons! a-t-il dit. Le moment n'est pas venu de parler de ces choses. Elles ont, d'ailleurs, bien peu d'importance; et, au lieu de nous poser les questions peu opportunes, Sa Majesté le commandeur des croyants aurait peut-être avantage, — et rendrait sans doute plus de services à ses peuples, — à doter son empire d'une aussi bonne administration que celle que nous avons instituée en Egypte. Il m'est d'ailleurs, bien difficile, mon cher Rustem, de vous répondre; dites à votre souverain que le Parlement anglais est en vacances. »

Lord Salisbury n'a donc pas répondu. Il s'en est tiré avec les vacances du Parlement. Soit. Mais quand le Parlement aura repris ses travaux, il faudra bien répondre. Après cela, Lord Salisbury se dit probablement que trois mois gagnés, c'est un siècle, dans l'état actuel de l'Europe. Mais, pourquoi l'Angleterre, non point mise en demeure, mais prise simplement par le maître de la maison de rendre les clefs d'un logis qu'on a bien voulu lui prêter, mais qu'on n'a pas voulu lui céder, fait-elle mine de ne pas entendre? C'est donc qu'elle veut le garder.

Nous nous en doutions un peu. — Seulement, en face de l'Angleterre, et pour lui rappeler les traités, il n'y a pas seulement le monarque d'une nation agissante; il y a l'Europe, il y a la France, qui plus qu'aucune autre puissance européenne a en la question, voix au chapitre.

Je me permettrai de prétendre que la démarche d'Abdul-Hamid, survenant avec tant d'opportunité de nos conjonctures si favorables à la France, dicte sa conduite à notre diplomatie.

M. Ribot a une occasion unique de réparer les fautes diplomatiques du passé. Le voudra-t-il?

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le télégraphe nous apporte les comptes rendus sommaires des séances d'ouverture des conseils généraux. Aucun incident notable n'est à relever : les hommes politiques en vue ont fait allusion, dans leurs discours, à l'alliance franco-russe et à la stabilité gouvernementale.

Tout permet donc de croire que les affaires départementales seront, dans toute la France, traitées au mieux des intérêts du pays.

Dans notre département du Rhône, nous avons à nous féliciter de l'élection du bureau, qui marque la fin des coteries, jadis vus d'un si bon oeil, même inspirées par les bureaux de la préfecture, coteries qui, grâce à des combinaisons bizarres, avaient presque empêché la majorité du conseil général d'affirmer son esprit démocratique comme il l'a fait hier. Tous les républicains sincères et

convaincus applaudiront avec nous à cette manifestation.

L'année dernière, seuls dans la presse lyonnaise, nous avons dit ce que nous pensions de l'attitude du prédécesseur de M. Rivaud; notre franchise, nous permet cette année, de constater une différence, comme le disait M. Nolot dans son discours. Notre nouveau préfet, tout en affirmant les droits de l'Etat, saura laisser au conseil général toute la latitude nécessaire pour administrer les affaires du département, conformément aux aspirations de la démocratie.

La démocratie lui sera reconnaissante de cette attitude.

P. F.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 17 août.

LE CONSEIL DES MINISTRES

La date du prochain conseil des ministres n'est pas encore fixée.

LE FRÈRE DU ROI DE SIAM

Le prince Damrong, frère du roi de Siam, doit arriver à Paris le 23 août.

DÉMONSTRATION CONTRE LA CHINE

Une dépêche de Shanghai publiée par le Standard, que nous donnons sous toutes réserves, dit que les autorités chinoises de Pékin refusent d'accorder les réparations demandées par les puissances.

Suivant le correspondant du journal anglais, on croit, à Shanghai, que si le gouvernement chinois persiste dans cette attitude, une démonstration hostile sera faite par les flottes de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Allemagne.

NOUVELLES DU SÉNÉGAL

On télégraphie de Saint-Louis du Sénégal au Temps, le 16 août :

« Nous voici débarrassés. Abdoul-Bou-Bakar a été assassiné par deux Maures, au moment où, comme il l'avait annoncé à son frère, il se préparait à faire sa soumission à Kaïdi. »

« Son fils est arrivé à Kaïdi. »

M. DE MOHRENBURG EN RUSSIE

On croit à Saint-Petersbourg que M. Mohrenbourg, ambassadeur de Russie, a été appelé par l'empereur pour donner son opinion sur la possibilité d'une visite de l'impératrice et du czarévitch à Paris, ainsi que sur l'envoi d'une escadre russe à Cherbourg.

GRÈVE À L'IMPRIMERIE NATIONALE

Tous les ouvriers de l'imprimerie nationale se sont mis en grève à la suite du refus par la direction de renvoyer un contre-maître.

UN DÉPUTÉ BLESSÉ

M. Dreyfus, député et directeur de la Nation, s'est gravement contusionné en tombant de cheval.

UN DISCOURS DE M. MÉLINE

Remiremont, 17 août.

Hier M. Méline, à la distribution des récompenses du festival de musique et de concours de gymnastique et de vélocipédie de Remiremont, a prononcé une allocution.

M. Méline a constaté la réussite de la fête qui est de celles dont l'avantage est de mêler et de confondre tous les rangs et toutes les classes de la société et d'être une école de fraternité. « Aussi nous ne craignons pas, a-t-il dit, de les multiplier, en recherchant tout ce qui peut les rapprocher. Nous réagissons contre cette politique dissolvante qui essaie de semer la discorde et la haine entre des hommes faits pour s'entendre et qui tend à

couper la France en deux, comme si son unité morale n'était pas une partie de sa force, peut-être même la condition de son existence. »

« Que cette grande et belle fête apparaisse à tous les yeux comme une protestation éclatante contre la division des partis, contre la guerre des classes et comme un appel à l'union de tous les Français dans l'intérêt supérieur de la patrie. »

Au banquet qui a eu lieu le soir, M. Méline a pris de nouveau la parole :

« Ceux qui sont venus à cette fête, dit-il, rentreront plus légers, plus dispos et fiers d'eux et de leur pays, ils jetteront sur l'avenir des regards de plus en plus confiants, en un mot ils sentiront que le patriotisme les a grandis et fortifiés. »

« Des cérémonies semblables sont des écoles de patriotisme. C'est grâce à des réunions comme celle-ci que le sentiment de solidarité devient chaque jour plus vivace, la force morale de la nation va grandissant et avec elle la puissance de notre état militaire. Tout le monde le reconnaît, nos amis comme nos ennemis; car si nous avons des ennemis, nous commençons à avoir des amis et des amis sérieux qui voient ce que nous avons fait et ce qu'on peut attendre de nous et ne cessent plus de mettre leur main dans la nôtre. »

Quand on voit l'empereur de toutes les Russies, le souverain le plus puissant du monde, le plus riche, le plus résolu de langage, proclamer à la face du monde son admiration pour la flotte française, qui n'est après tout que l'image de notre vaillante armée, on se sent pris d'un légitime sentiment de fierté et presque d'attendrissement patriotique. C'est la première fois depuis nos malheurs qu'on adresse du dehors une bonne parole à ce peuple français si malheureux pendant longtemps si digne de pitié et, en effet, si digne d'admiration aujourd'hui, par les prodigieux efforts qu'il a fait pour se relever. »

« La France n'est pas ingrate. Cette bonne parole ne sera pas oubliée. Je n'en veux d'autre preuve que la manifestation enthousiaste qui vient d'éclater ici et qui n'est que l'écho prolongé de celles qui ont eu lieu sur tous les points de notre territoire. Il était impossible dans une fête comme celle-ci de ne pas réveiller les souvenirs qui s'y rattachent et qui jettent sur elles des lueurs pleines d'espérances en l'avenir. »

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 17 août.

Depuis de longues années, on se plaint de l'installation actuelle de la salle des séances de la Chambre des députés.

Les députés, à plusieurs reprises, ont réclamé contre le manque d'espace : ils ne peuvent circuler librement. Ils sont soumis alternativement à des températures excessives et à des courants d'air insupportables.

D'autre part, il arrive trop souvent que les orateurs, malgré l'élévation de la tribune, ne réussissent pas à se faire entendre. Enfin, les locaux réservés au public et à la presse sont des places de véritable torture.

On se plaint avec raison que nos députés sont toujours en mouvement, qu'ils ne restent jamais assis à leurs places, qu'ils circulent constamment et assaillent les abords de la tribune. Comment veut-on qu'il en soit autrement?

La salle des séances a été construite à la fin de la Restauration pour recevoir 300 députés. Actuellement il y a 578 sièges. Il a donc fallu établir 578 sièges dans l'espace occupé primitivement par 300 fauteuils. On n'a pu le faire qu'en sacrifiant la convenance des premières installations.

Sait-on combien d'espace carré est réservé à chaque député?

La salle des séances couvre une surface de 407 mètres carrés, ce qui met à la disposition de chacun de ces représentants 0,90; c'est beaucoup moins qu'il n'en est accordé à l'élève des écoles primaires. Chacun d'eux, en effet, dispose dans sa classe d'un minimum de 1,25, porté toutes les fois qu'on le peut à 1,50.

0,90, ce n'est pas beaucoup; et si l'on remarque que, dans un espace aussi restreint on a dû établir un pupitre-bureau,

avec un siège, on comprend que les députés ne puissent rester longtemps en place sans attraper facilement des crampes, forcés qu'ils sont à garder toujours la même position, ne pouvant même pas étendre leurs jambes à leur volonté; dès lors, c'est à dire remplir le premier devoir essentiel d'un député, est une fonction physiquement très pénible et singulièrement laborieuse.

D'autre part il est établi que l'habitation de la salle est malsaine, parce que les occupants sont condamnés à respirer l'air contaminé et à subir des températures ambiantes excessives.

M. Emile Trélat, l'éminent professeur au conservatoire des arts-et-métiers, consulte sur la question de savoir si l'on pouvait apporter des améliorations à l'état actuel, a répondu négativement. Il faut démolir et reconstruire la salle.

D'après lui, il semblerait que la solution avantageuse et économique consisterait à établir la nouvelle salle sur la terrasse centrale de la cour d'honneur du palais. Elle y prendrait, par rapport aux trois salles qui servent de pas-perdus à messieurs les députés, la position symétrique à celle qu'occupe la salle actuelle.

Au lieu d'y être accolée au nord, elle s'y accolerait au sud, gardant tous les précieux avantages de dégagement que l'on connaît.

La salle actuelle serait détruite et deviendrait, sous forme de porterie et d'exidire, la cour sur laquelle prendrait jour les pas-perdus, aveuglés par la nouvelle construction.

On trouverait dans ce parti toutes les ressources d'espace nécessaires à une parfaite installation.

C'est peut-être beaucoup demander que conclure à la reconstruction de la Chambre. Mais, enfin, quoi qu'il en soit, il est certain que la salle des séances ne peut pas subsister avec son aménagement actuel. Il faut prendre une décision.

L'Exposition de Chicago

Paris, 17 août.

Le ministre du commerce et de l'industrie vient d'adresser aux chambres de commerce une circulaire par laquelle il leur fait connaître qu'un comité a été établi pour recevoir les communications des industriels et des commerçants qui se proposent de participer à l'exposition de Chicago.

Il les invite à faire connaître le plus tôt possible le nombre des exposants domiciliés dans leur ressort et l'emplacement nécessaire à l'exposition de Chicago.

M. Jules Roche fera, de son côté, connaître les conditions dans lesquelles se feront le transport, l'installation et l'assurance des produits de ces conditions seront définitivement arrêtées.

LE ROI DE SERBIE A FONTAINEBLEAU

Fontainebleau, 17 août.

Le roi de Serbie est arrivé à midi 27 minutes à la gare, décorée des drapeaux serbes et français.

Il a été reçu sur le quai par le général Brugère et le commandant Pistor, avec qui il est monté dans un landau attelé en poste. Les personnes de sa suite ont pris place dans les deux autres voitures de la présidence.

Le cortège a traversé, sur tout son parcours, une foule considérable qui faisait la haie, et est arrivé au palais à une heure moins un quart.

Les honneurs militaires ont été rendus par la garde du président de la République, composée d'une batterie d'artillerie à cheval de la 5^e division indépendante de cavalerie, sous les ordres du commandant de Lamaze.

Le roi a été reçu par M. Carnot, au bas du perron du pavillon Louis XV.

Au déjeuner, M. Carnot avait à sa droite le roi Alexandre, et à sa gauche le roi Milan. M. Carnot avait à sa droite M. Nicovitch, et à sa gauche M. Ribot.

FRANCE ET RUSSIE

Chez le général Oubroucheff

Périgueux, 17 août.

Une manifestation russophile a eu lieu, samedi, au château de Jaurès, chez le général Oubroucheff, à l'occasion de la fête de Mme Oubroucheff. Les officiers du 108^e de ligne, la municipalité de Bergerac et de nombreux invités étaient présents. Le général Oubroucheff, accompagné de son épouse, a reçu les personnes, parmi lesquelles M. le colonel de retaire Lanarodie ont porté de nombreux toasts à l'amitié de la France et de la Russie.

Le général Oubroucheff a porté un toast à l'amitié de la France et de la Russie.

Le soir, 5 000 personnes ont acclamé la France, la Russie et le général Oubroucheff.

Les Conseils Généraux

Paris, 17 août.

Aujourd'hui, a eu lieu l'ouverture des conseils généraux. Voici les nominations des présidents :

A Draguignan, M. Magnier, sénateur ; à Caen, M. Paul Banastion, le bureau est entièrement républicain ; à Tulle, M. Calary ; à Nice, M. Rouvier, républicain ; à Aurillac, M. Bory, en remplacement de M. Cabanes, décédé ; à Agen, M. Faye, sénateur, tout le bureau est républicain ; à Nîmes, M. de La Rocheffoucauld-Doudeauville, député, républicain ; à Nîmes, le colonel Melandier, sénateur ; à Clermont-Ferrand, M. Gayot-Lavaline, sénateur, tout le bureau est républicain ; à Bordeaux, M. Duvalignat, républicain, républicain.

A Chartres, M. Labiche, tout le bureau

avait gagné les galons de quartier-maître, bien qu'il ne sût pas écrire et qu'il lut fort péniblement. Ce n'était point qu'il manquât d'intelligence, le vaillant gabier de la Triomphante. Bien au contraire. Jamais eût-il eu plus de pensée dans sa profonde rayonnante, jamais sourire plus limpide ne révélait une âme plus pure et plus généreuse. Mais Jean fils de la mer — le bien nommé — n'était qu'un poète, et poète, il n'avait voulu lire que dans un livre, l'Océan, qui avait bercé et formé son enfance, l'Océan qui avait halé son teint, assoupli ses membres, en durcissant ses muscles d'acier.

Yan avait vingt-cinq ans. Il rentrait du service, ayant fait intégralement son temps, mais dix fois à l'ordre du jour, à Stax, au Tonkin, à Fou-Tchéou, et pourtant privé d'avancement par cette ignorance native qui tenait à sa première éducation. Sa stature, haute de cinq pieds six pouces, lui faisait dominer du front la tête de ses camarades : ses épaules énormes, arrondies en boulets, rendaient plus frappant le contraste de sa taille de jeune fille. Des mains blanches et fines, aux attaches délicates, des pieds de femme sous des chevilles étroites, une forêt de cheveux noirs bouclés, une peau lisse et sans tache sur son cou, sa face soigneusement rasée, sa poitrine, mettaient des reliefs de plus à la distinction naturelle, un charme inexprimable de toute sa personne.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 18 Août (3)

Pilleur d'Épaves

PAR

PIERRE MAEL

PROLOGUE

La Mer Sauvage

Keinek lui plaça sa gourde entre les dents, sans parvenir à la desserrer. Les femmes lui baignèrent les tempes et la poitrine avec du trois-six pur pris au fond d'un baril défoncé. Puis on l'enveloppa dans des chemises de laine, comme l'on avait fait pour les enfants, et, tandis que le misérable privé de raison se laissait aller dans une défaillance, on le coucha, masse inerte, au fond de l'une des barques.

Pendant ce temps, Arch'an revenait à la jeune femme.

Celle-là respirait encore, nous l'avons dit, mais si peu ? Elle achevait de mourir, brisée par l'énorme poutre qui pesait sur elle. En outre, une blessure affreuse avait troué le crâne au milieu de l'opulente chevelure noire dénouée.

Le sauvage eut-il pitié ? Il hésita un instant. Ses yeux, violemment attirés par les bagues que la mourante avait aux doigts, eurent une lueur diabolique.

Puis, aux reflets des bijoux se mêla l'éclair d'une lame d'acier. Une convulsion suprême secoua le pauvre corps mutilé, — une plainte sourde monta de ses lèvres — et il ne bougea plus, tandis que le pillier d'épaves refermait paisiblement son couteau et essayait les bijoux au revers de sa vareuse, trempée par l'eau de mer.

Il n'y avait plus rien à prendre sur la carcasse. L'Océan allait se charger de disperser les débris inutiles. Tout ce qui pouvait être d'un usage immédiat ou s'adapter à une destination ultérieure, fut soigneusement ramassé, entassé et jeté au fond des canots. Les plaques de toile deviendraient plus tard des poêles à galettes, les planches et les madriers fourniraient des cloisons et des solives. Quelle est la demeure, sur ces côtes indigentes, qui ne soit faite avec des épaves ? Quel le mobilier qui n'en procède ? C'était fait. Du vapeur anglais il ne restait qu'un squelette informe, béant, tordu par les remous des vagues tourbillonnantes. Maintenant le reflux découvrait les roches basses qui reliaient l'Od ar bac'h à la côte. Les étoiles constellaient le firmament purifié par la tempête. Au large, le phare de l'île de Sein, rallumé, épanchait sur la nappe sombre du large un rayon de lumière. On entendait le Raz gronder sur sa note habituelle, et les énormes échinés de l'eau, naguère furieuses, s'aplanissaient sous l'acalmie de la voûte.

Alors, avant d'abandonner le théâtre de leur aubaine, les marins célébrèrent leur fête. L'orgie commença, une orgie gigantesque, digne des hommes ou plutôt des démons qui venaient d'achever

leur œuvre de destruction. Cent bras soulevèrent les barriques pesantes, les traînèrent au bout des cordes et des gaffes dans la grotte qui s'ouvrait au haut du roc. Et là, se faisant un jeu de mouvoir ces poids énormes, les pilliers recoururent, pour les ouvrir, à leurs procédés habituels. Quelques-uns grimperent aux parois de l'autre, s'aidant des pieds et des mains sur les pointes du granit. Ils y accrochèrent les câbles et se prirent à hisser les futailes jusqu'à ce qu'elles surplombassent quelque creux plus sec que les autres, formant entonnoir. Puis, dans ces coupes invraisemblables, ils laissèrent tomber les barriques, et de même qu'ils l'avaient fait pour l'alcool répandu, ils se ruèrent sur ce vin débordant sans souci de sa qualité ou de sa force. Leurs bouches allées, leurs têtes même s'y plongèrent avidement. Ils purent boire à longs traits cette boisson étrange, gâtée par l'eau salée, y éteindre leur soif ardente, avec des cris de bêtes fauves, des rires effrayants, capables de réveiller la tourmente apaisée et de faire crouler le ciel. Et puis, sans autre souci du lendemain, sans regret pour cette liqueur perdue, les plus valides regagnèrent leurs barques ou s'acheminèrent sur le pont naturel que leur offrait l'isthme des récifs déchirés et glissants.

Le reste des pilliers, tourbe sans nom, à cette heure, masse grouillante et confuse d'êtres sans conscience, s'aggloméra à l'entour des flaques rouges ou s'abattit, disséminée selon les degrés de l'ivresse, sur les hauts fonds de la grotte, la face au ciel ou le visage enfoncé dans le géonon ruisselant.

Personne ne s'occupa d'eux; nul ne songea au réveil terrible que la mer pouvait leur ménager. La mer, elle ne devait revenir que dans six heures. Or, dans six heures il ferait jour, et tous les gars seraient debout. Minuit sonnait lentement, lugubrement, dans la trame des buées, au clocher de Plogoff.

Tel fut le dernier acte du drame.

Or, comme en entrant au logis chacun faisait le compte de son gain et de sa perte, la femme qui avait ramassé la petite fille à la mamelle, la montrant à ceux qui l'entouraient, dit avec un rire naif :

« En voilà une qui porte sa garniture. C'est vraiment sainte Anne qui l'envoie. Mon homme ne se plaindra pas de sa part. »

Et elle découvrit le cou de l'enfant, et sur la peau délicate et satinée, les yeux de ses rudes compagnons purent contempler, émerveillés, un splendide collier de diamants comme n'en portent guère que les filles de princes à leur baptême.

La Bretonne ajouta, très sincère :

« Ça, ce n'est pas notre affaire. Nous ne sommes pas des voleurs. La petite gardera son lot. Ça servira à la faire élever. »

Pour ça, vous avez raison, Tina, appuya Arch'an, qui ne put s'empêcher de la considérer avec une sorte d'admiration le petit garçon transi qu'il portait dans ses bras.

Mais cette pensée de convoitise fut vite dissipée. Sa main dure et bosselée caressa les cheveux du petit être, et, au milieu des hoquets de l'ivresse, il murmura :

— N'importe, tu seras mon mousse, toi, petit. Je ferai de toi, s'il plaît à saint Rémond, un gars solide et un bon chrétien. Tu t'appelleras Yan Ab Vor (Jean fils de la mer) et Mary Morgan (la fée Morgan) t'apprendra à chanter dans le vent de korneg.

Quant au fou, on le recueillit à tour de rôle dans chaque foyer. Un jour, sans avoir recouvré la raison, l'infortuné s'enfuit de la chaumière qui lui donnait asile en ce moment. On ne le vit plus s'asseoir devant l'âtre à l'heure des repas. Pourtant il accepta le pain noir que lui tendait la pitié de ses farouches hôtes. Mais il eut pour retraite les grottes et les rochers. Il dormit parfois à l'abri des dolmen et des culvaires de la grande terre, et erra sans but et sans parole, le long de la grève, sans cesse bavard et grondante.

PREMIÈRE PARTIE

1

Yan Ab Vor

Si d'Andierne à Douarnenez ont été interrogés l'un des marins de la côte pour savoir de lui quel était l'homme le plus fort, le plus brave et le plus beau du pays, il eût répondu sans hésiter : « C'est Yan, Yan Ab Vor, de Lescoff. »

Et la réponse eût été aussi vraie que sincère. Rien ne peut donner une idée de l'étrange et mâle beauté qui caractérisait Yan Ab Vor.

L'enfant du naufrage avait grandi. Arch'an, son père adoptif, avait tenu sa parole. Il en avait fait un triot admirable qui, sur la frégate la Triomphante,

est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

A Avignon, M. Camille Fabre, premier président de la cour, républicain ; le bureau est républicain ; à Nancy, M. Mézières, député républicain, élu à l'unanimité, le bureau est républicain ; à Versailles, M. Martel, élu ; à Lons-le-Saulnier, M. Soiffant, élu ; à Vesoul, M. Morel, député républicain ; tout le bureau est républicain ; à Chaumont, le docteur Mougeot, républicain ; à Carcassonne, M. Garreta, républicain. Dans son allocution, le président a déclaré que la réception de l'escadre française en Russie, avait fait battre les cœurs français.

A Nancy, M. Martin, à Rouen, M. Cordier, sénateur ; à Evreux, M. Emile Vv, conservateur, en remplacement de M. Puyser-Quetier, décédé ; à Laval, M. Denis ; le bureau est conservateur, en remplacement du bureau républicain.

10 heures, et un autre venant demander que le gouvernement prenne, en temps de paix, les mesures pour assurer les moyens d'existence aux familles en cas de mobilisation.

ORNE

Alençon, 17 août.

M. Albert Christophle, député, en prenant possession du fauteuil présidentiel, a exprimé l'espoir que la session se ressentirait de la tendance générale au calme et à la paix qui régnait aujourd'hui dans le pays.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon, 17 août.

La session du conseil général s'est ouverte aujourd'hui, à deux heures, sous la présidence de M. Bessard, maire de Tournus, doyen d'âge.

M. Petitjean, le plus jeune membre du conseil, rempli les fonctions de secrétaire. M. le préfet assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il a procédé à l'élection du bureau, qui ainsi composé :

Président, M. Sarrien, par 26 voix sur 35 votants ; vice-président, MM. Bessard, par 20 voix, Dulac, 27 ; secrétaires, MM. Louis Mathy, par 29 voix, Perrier, par 20 voix, Decoin-Racouche, par 21 voix.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, il prononce un discours dans lequel il fait l'éloge de M. Bouthier de Rochefort, décédé dernièrement, qui a légué au département de Saône-et-Loire, toute sa fortune pour aider l'agriculture et les ouvriers.

Dans son discours, M. Sarrien parle de la présidence, il prononce un discours dans lequel il fait l'éloge de M. Bouthier de Rochefort, décédé dernièrement, qui a légué au département de Saône-et-Loire, toute sa fortune pour aider l'agriculture et les ouvriers.

VOSGES

Epinal, 17 août.

En prenant possession du fauteuil de la présidence pour la deuxième fois, M. Jules Ferry est heureux de constater qu'à l'intérieur, après de longues et périlleuses agitations, le pays jouit d'un degré d'apaisement pas connu depuis longtemps, de la stabilité parlementaire, condition première de tous les progrès sérieux et durables.

« Grâce à cet apaisement, on peut rêver pour ce noble pays de France, une république respectée et acceptée de tous les Français, mais ce n'est pas seulement dans la politique intérieure que nous recueillons le fruit de notre patience. Si le monde se détournait des gouvernements chancelants et divisés, si l'opinion européenne tient en défiance l'anarchie de la rue et l'anarchie parlementaire, elle revient nécessairement à nous, car nous sommes ceux qui nous relevons, se reformer, se discipliner elles-mêmes. La France bénéficie à cette heure d'un de ses retours à l'éternelle justice.

« L'événement est pour nous d'une haute portée et la France a le droit d'y trouver un sujet de vives satisfactions, car cette revanche morale, elle ne la doit qu'à elle-même, aux vertus civiques qu'elle a développées depuis 20 ans, à sa constance, à sa sagesse et à son labeur. » (Applaudissements.)

« Prêchons d'exemple, unissons-nous pour travailler au bonheur de la population. »

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 17 août.

Le conseil général des Bouches-du-Rhône a élu M. Baret, maire de Marseille, président, MM. Nicolai et Thourrel, vice-présidents, MM. Monier et Chanut, secrétaires.

Le bureau est entièrement républicain.

DORDOGNE

Périgueux, 17 août.

M. Roger, sénateur républicain, a fait allusion dans son discours, à la réception de Cronstadt disant que jamais la France n'eût fait plus forte ni plus respectée. « L'accueil fait à Saint-Petersbourg prouve en quelle estime l'Europe monarchiste tient la France républicaine. »

HAUTE-GARONNE

Toulouse, 17 août.

M. Adrien Hébrard, sénateur républicain, a été élu président. Il a constaté l'union de presque toute la famille française réunie sous le drapeau de la République.

ISÈRE

Grenoble, 17 août.

La séance annoncée pour 2 heures, ne s'est ouverte qu'à 3 heures 1/2, sous la présidence de M. Paret, doyen d'âge. M. le préfet assiste à la séance.

M. le président, en déclarant la séance ouverte, prononce le discours d'usage.

Puis il est procédé aux élections pour la nomination du bureau ; mais M. Dubost demande la parole, avant le vote, afin de demander au conseil de suspendre la séance une demi-heure, afin de s'entendre sur le choix des candidats.

Le conseil refuse cette motion et il est procédé au vote immédiatement, pour la nomination du président.

Ont obtenu : MM. Ronjat 23 voix, Bovier-Lapierre, 11. M. Ronjat est élu président. Cette élection est vivement commentée, car après l'affaire du Pont-du-Drac, on croyait qu'il ne serait pas réélu.

Nomination des vice-présidents : Ont été élus : MM. Durand-Savoyat par 20 voix et Vogely, par 16 voix.

On procède ensuite à la nomination des quatre secrétaires.

Sont élus : M. Michal-Ladichère, avec 23 voix ; Carré-Pierrat, par 21 voix ; Tagnard, par 18 voix. Au deuxième tour, M. Achard, par 18 voix.

M. Ronjat, président, prend place au bureau et prononce l'allocution d'usage, c'est-à-dire remercie ses collègues de cette nouvelle marque de confiance, et leur adresse ses vœux de prospérité. Mais il ne parle pas de l'affaire du pont du Drac.

Puis M. le préfet énumère les travaux que le conseil général aura à étudier.

LOIRE

Saint-Etienne, 17 août.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Auboyer, doyen d'âge, et le bureau a été ainsi constitué : président, M. Brossard ; vice-président, MM. Levat et Girodet ; secrétaires, MM. Taravellier et Thiollier.

M. Brossard souhaite la bienvenue à M. le préfet qui le remercie en quelques mots. La séance est levée à 4 heures.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy, 17 août.

M. Mézières, en prenant possession de la présidence, a prononcé un discours dans lequel il fait allusion au grand courant d'opinion qui a lieu actuellement dans toute la France, et à un fait qui influera beaucoup sur l'histoire du pays. Il a ajouté :

« Je n'ai pas besoin d'insister, nous sentons tous que la France n'est plus isolée, et qu'une main loyale et honnête est tendue vers nous. Nous remercions le gouvernement de la République d'avoir su nous donner l'occasion de faire cette constatation, grâce à sa sagesse et à sa modération. »

NORD

Lille, 17 août.

M. Testelin a été élu président.

Le conseil a émis un vœu en faveur de la réglementation de la journée de travail à

Le Daily Télégraph dit que la prospérité de l'Angleterre repose sur le maintien de la paix, et que l'union des flottes française et anglaise en sera la meilleure garantie.

La Grève des Terrassiers

Paris, 17 août.

Les ouvriers terrassiers qui, depuis la grève, ouvrent chaque jour une réunion nouvelle se sont rassemblés ce matin, au nombre de 3.000 environ dans les locaux de la Bourse du Travail et ont adopté l'ordre du jour suivant après une délibération sans intérêt :

« Les terrassiers déclarent continuer la grève jusqu'à complète satisfaction. Ils approuvent la conduite des charretiers et leurs offres leur concours. Ils flétrissent la conduite des patrons récalcitrants qui cherchent encore à faire travailler les terrassiers avec la faim dans le ventre (bis). »

A la fin de la réunion les membres du bureau ont engagé leurs camarades à continuer la résistance, affirmant que le Congrès de Bruxelles allait voter des subsides.

Le bruit court que les maçons et les charpentiers vont se mettre en grève.

Une Condamnation

La 10^e chambre correctionnelle a condamné aujourd'hui le terrassier-gréviste Hamon à six mois de prison pour violence et voies de fait envers les gardiens de la paix.

GUERRE ET MARINE

Paris, 17 août.

A l'Officiel. — M. Gillon, colonel du 89^e régiment d'infanterie, passe au commandement du 49^e régiment de même arme, devenu vacant par suite de l'admission à la retraite de M. Brusey.

Le renvoi de la classe 1887. — Le ministre de la guerre vient de fixer le départ de la classe 1887 dans ses foyers au 23 septembre prochain, pour les troupes n'allant pas aux grandes manœuvres.

Quant aux hommes prenant part aux manœuvres, ils seront libérés aussitôt rentrés dans leurs garnisons.

L'armement des côtes. — La commission d'étude pour l'armement des côtes avec des canons de petit calibre a commencé sa tournée littorale par Nice, où elle siège actuellement.

La loi sur le service militaire. — L'Etat avait fait la demande à l'usine Caill, sous le nom de la commune de Lorient, de deux canons de 150 millimètres, pour être montés sur des tourelles de Brest à la fin de l'année. Deux autres tourelles de même calibre, qui n'ont pas moins de vingt-deux mètres de longueur et sont armées de deux canons de 150 millimètres, sont actuellement sur le chantier. Ils ne seront mis à l'eau que dans un mois.

Le service militaire. — Les corps dont la création a été prévue, notre cavalerie s'élèvera, pour l'année active, à 91 régiments : 14 de cuirassiers, 32 de dragons, 21 de chasseurs, 14 de hussards, 6 de chasseurs d'Afrique et 4 de spahis.

Les Allemands, eux, en ont 93 ; d'où il suit qu'après avoir réalisé toutes nos créations, notre cavalerie sera encore numériquement inférieure de deux régiments à celle de nos voisins d'outre-Rhin.

Le campement de l'infanterie. — La nouvelle que les tentes allaient être rétablies en campagne est mal vue par plusieurs commandants de corps d'armée. Ils trouvent que la tactique nouvelle demandant impérieusement à ne pas charger inutilement le soldat et que le chargement le plus précieux est le plus grand nombre de cartouches possible et de vivres pendant plusieurs jours. Dans les grandes manœuvres prochaines, on reconnaîtra l'utilité et la gêne du vieux système commandé par les événements.

L'alimentation des places fortes. — Il est question aujourd'hui d'établir dans un certain nombre de forts français, à l'exemple d'un grand nombre de forts allemands, des appareils frigorifiques indispensables en temps de guerre à la conservation des viandes destinées à la nourriture des troupes.

C'est à l'usine Caill que sera confié ce travail, après qu'une commission nommée à ce sujet par le ministre de la guerre aura statué sur les forts qui devront être pourvus.

Autre commande qui n'a pas une moindre importance : Dans les régions montagneuses, il va être établi des lignes de chemins de fer à crémaillère. Plusieurs locomotives sont actuellement en construction, qui serviront à rendre les plus grands services en cas de mobilisation, pour le transport dans les forts, des bagages, armes et munitions militaires.

Le citoyen Guesde annonce l'arrivée de cinq députés mineurs de France. Cinq nouveaux députés d'Angleterre sont également arrivés ce matin.

Le citoyen Merlini, d'Italie, représente un grand nombre d'associations de métiers et groupements socialistes, dont plusieurs sont anarchistes. Il a déclaré anarchiste, demandant que les députés anarchistes puissent parler et faire appel à la tolérance des membres du congrès.

Le citoyen Anselmi dit qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le vote qui a été émis hier à une immense majorité.

Le citoyen Merlini proteste et déclare qu'il représente non seulement des groupes anarchistes, mais encore des syndicats professionnels.

Le congrès décide de refuser la parole aux députés représentants des groupes anarchistes.

Un député allemand, représentant l'industrie textile, propose de réunir ce soir les députés des divers pays qui représentent les mêmes industries. (Apropos.)

Le citoyen Anselmi annonce que les décisions suivantes ont été prises pour régler l'ordre des discussions :

Les séances auront lieu le matin, de 10 heures à midi 1/2 et le soir de 2 à 5 heures. Toutes les questions à l'ordre du jour seront renvoyées à des commissions spéciales qui feront leurs rapports et le congrès discutera les conclusions de ces rapports. Le vote se fera par nationalité pour les questions de principes et par assis et levé pour les questions administratives.

Après avoir pris diverses mesures d'ordre, la séance a été levée à midi 1/2 et renvoyée à 3 heures.

Bruxelles, 17 août.

Les anarchistes ont décidé de tenir samedi un meeting pour protester contre leur exclusion du congrès socialiste.

Le travail des sections ayant été plus long qu'on ne l'avait prévu, la séance de l'après-midi n'est ouverte qu'à 4 heures.

Parmi les députés nouveaux arrivés depuis midi on signale le citoyen J.-B. Clément, ancien membre de la Commune de Paris, qui représente les houillères des Ardennes françaises ; deux députés espagnols, F. Ramos et Pedro Estuñ, et une citoyenne russe Anne Koulichoff.

L'Escadre Française en Angleterre

Londres, 17 août.

La prochaine visite de la flotte française est toujours l'objet des commentaires des journaux.

Le Standard et le Daily News disent que la visite de la flotte française en Angleterre était concertée avant son départ pour la Baltique. Le second de ces journaux estime que ce fait, ajouté à la réception cordiale de Copenhague, démontre que la mission n'était pas exclusivement politique, à l'adresse d'une puissance seule, mais que la France sentait la nécessité de donner signe de vie, en vue des alliances qui se préparaient.

Cette tournée de la flotte, dit la feuille anglaise, n'est qu'un acte de courtoisie qui ne change rien à la situation politique. Nous n'avons besoin de l'alliance de la France, et, pour cette raison, l'alliance de la France ne nous fait pas défaut ; mais nous ne pouvons pas nous passer de son amitié.

Catastrophe de Chemin de Fer

14 MORTS — 60 BLESSÉS

Berne, 17 août.

Le train de Paris et un train de marchandises venant de Berne se sont tamponnés entre les stations de Muenchenbusch et de Zollikofen.

On signale 12 morts et de nombreux blessés.

Un train de secours est parti emportant des médecins et des infirmiers.

Voici des renseignements complémentaires sur l'accident de chemin de fer qui s'est produit aujourd'hui près de Berne.

A 7 h. 30 du matin, un train spécial de Bienne, rempli de personnes qui allaient à la fête, arrivait à Zollikofen.

Ayant aperçu les signaux d'arrêt, il fit halte à 600 mètres de la gare, dans une courbe entre deux forêts.

A ce moment, le train de Paris, qui était en retard, arrivait derrière à grande vitesse et sa machine broyait un fourgon et deux wagons de queue du train spécial.

Le choc fut épouvantable.

Des cris affreux retentirent, mêlés de sifflements de vapeur, de toutes parts les secours arrivèrent.

Les Morts

On releva 12 morts horriblement mutilés, la poitrine défoncée et la tête broyée. Une femme a été tuée littéralement en bouillie. On ne distingue plus qu'une masse de cheveux.

Parmi les morts, il y a 41 dames, toutes de Bienne ou du Jura, et 2 hommes que l'on présume être des Français.

On signale notamment MM. Neuhaus et Boesiger, de Bienne ; Mmes Knecht, Schman, Eschard, Sophie Mathy, de Tramelan.

Six corps n'ont pas encore été reconnus. Les médecins coupent les gants pour voir les chiffres des bagues.

Les corps sont déposés sur la lisière de la forêt, et couverts avec des feuilles sèches.

On a emporté dix-huit personnes blessées grièvement.

L'une d'elles est morte depuis.

Une quarantaine de personnes moins dangereusement atteintes ont été transportées dans des maisons de campagne.

De nombreux médecins, et les trois directeurs du Jura-Simplon, MM

qui, étant présent au moment de l'accident, s'est empressé de leur porter secours.

DROME

Romans. — **Concert.** — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés ce soir mardi, à 8 heures 1/2 sur la promenade des Cordeliers par la société philharmonique :
Orchestre allégo. — Les Diamants de la Couronne. — Polka. — Hymne national Russe. — La Marseillaise.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — **Taxe du pain.** — Le prix du pain de ménage pour la deuxième quinzaine d'août est fixé à 0,34 centimes le kilog.
— **Contributions indirectes.** — Par décision ministérielle du 6 août, M. Boulon, inspecteur des contributions indirectes de Mâcon, est nommé sous-directeur à Souillans (Loz).
M. Comtat, contrôleur des contributions indirectes à Bordeaux, est nommé inspecteur à Mâcon, en remplacement de M. Boulon.

LA CRISE OUVRIÈRE A Vienne

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Vienne, 17 août.

Il y avait longtemps que l'électeur portavoix de la municipalité viennoise n'avait pas embouché sa trompette pour annoncer à la ville multitudes qu'il vivait toujours.

L'occasion s'est offerte à l'électeur à saisir son instrument et parer à minuscule avorton qui parcourait la ville il y a quelques mois, ce singulier mélémanche cherché à vendre ses berlingots tout en atrophiant le tympan de ses concitoyens.

Répondant — si on peut appeler cela répondre — aux critiques que nous avons largement définies sous le titre général de la *Crise ouvrière à Vienne*, ce bizarre avocat glousse péniblement que nous nous inquiétons de la classe ouvrière.

Nous nous inquiétons de la classe ouvrière parce que nous avons indiqué certaines améliorations à apporter dans la situation de la ville !

Nous nous inquiétons de la classe ouvrière parce que nous avons montré la malpropreté révoltante des rues où habitent les classes laborieuses et que nous avons prouvé que l'on ne faisait rien pour améliorer l'existence des petits à Vienne.

Eh bien ! si c'est cela que « Monsieur l'électeur » appelle se moquer de la classe ouvrière, nous sommes fiers d'être au rang des moqueurs.

Peut-être que les « amis » de l'ouvrier oublient leur conduite et qu'ils se figurent avoir rempli leur mandat pour l'avoir signé. S'il en est ainsi, nous montrerons d'une manière plus catégorique le singulier dévouement des prétendus amis de l'ouvrier.

Mais le plus drôle de l'histoire, c'est que l'électeur-maire de Vienne, ne pouvant jamais à aucune de nos critiques, cependant si précises, il les qualifie de calomnies, libre à lui !... Jusque-là un certain point nous comprenons parfaitement que M. Jouffray, comparé au Christ et cité comme un modèle de douceur, se trouve vexé de ces comparaisons qu'il trouve inexactes. Mais le meilleur moyen de répondre à des calomnies est de prouver leur inanité. M. Jouffray ne le fait pas, parce qu'il ne lui est pas possible de sortir de ce dilemme. « Qu'avons-vous fait de nos anciens programmes et si vous ne les avez pas oubliés pourquoi ne les observez-vous pas ? »

L'électeur-maire ose rappeler qu'il cumule plusieurs fonctions électives... après avoir formellement déclaré dans ses professions de foi qu'il était l'ennemi acharné du cumul... et il dit que nous désirerions voir ses fonctions occupées par nos amis. M. l'électeur-maire se trompe et puisqu'il parle de la table du Renard et des Raisins, nous lui rappellerons celle du Renard et du Roste.

Le bon est dans le puits qu'il y jette, ce n'est pas nous qui chercherons à l'en retirer.

NOS ÉCHOS

Conseil municipal. — Ce soir, 18 août, à 8 heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

Les sapeurs-pompiers, par suite de l'absence complète de champ de manœuvres, sont obligés d'exécuter leurs exercices d'entraînement au milieu de la rue.

Hier, à 5 heures du soir, la foule s'assemblait, rue Molère, en face du dépôt central, autour d'une section de pompiers manœuvrant l'échelle de sauvetage.

Il avait été question, il y a deux ou trois ans — le dossier de l'affaire dort encore dans les cartons du conseil municipal — d'acheter un terrain en face du dépôt actuel, d'y bâtir une caserne et d'y établir un champ de manœuvres. Mais le propriétaire, las d'attendre les offres de la municipalité, a vendu et les pompiers, malgré leurs réclamations, n'ont pas de champ de manœuvres et se demandent s'ils en auront un jour ou non.

C'est là une lacune fort regrettable, il serait à désirer que la ville le comprit et donnât au plus vite, satisfaction aux légitimes desiderata d'un corps d'élite qui n'est ménager ni de ses peines ni de son dévouement.

Nous apprenons la mort de M. Bouthenet, maire de Collonges, décédé hier à l'âge de 70 ans.

Conseiller municipal depuis plus de 20 ans. M. Bouthenet fut, en 1883, élu maire de sa commune. Excellent administrateur, républicain dévoué, il avait su se concilier les sympathies de tous.

Les funérailles auront lieu à Collonges, demain mercredi, à 10 heures du matin.

Voici les noms des candidats qui ont obtenu le diplôme de professeur d'École normale et d'École primaire supérieure, à l'examen qui vient d'avoir lieu à Paris :

MM. Barrat, adjoint au cours complémentaire de Lyon ; Canaud, adjoint à l'École supérieure de la Chapponnay.

M^{lle} Perrin, adjointe à l'École de la rue d'Auvergne ; Despeignes, adjointe à l'École supérieure de la rue Sainte-Catherine ; Rigollet, adjointe au cours de Serin ; Bret, directrice de l'École annexe ; Sapène et Varloud, professeurs à l'École normale.

Pendant les deux jours de fête que nous venons de traverser les Compagnies de che-

mins de fer ont eu à transporter une énorme quantité de voyageurs.

Un chiffre permettra de se rendre compte du nombre de personnes transportées : dans la seule journée de samedi, la gare de Perrache a encaissé une recette dépassant cent cinquante mille francs.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du 17 août

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Causse, doyen d'âge. M. le préfet et M. le secrétaire général pour l'administration, sont présents.

M. Fleury Ravarin, le plus jeune des conseillers généraux, procède à l'appel nominal. M. Causse souhaite ensuite la bienvenue à M. Rivaud, préfet du Rhône, et à M. Fleury Ravarin.

M. Rivaud répond en ces termes :

DISCOURS DU PRÉFET

Monsieur le président, Je vous remercie sincèrement des paroles de bienvenue que vous m'adressez au nom du conseil général et je suis particulièrement touché des termes dans lesquels vous venez de les formuler.

Votre appréciation si bienveillante de mes services administratifs, m'obligea, Monsieur le président, à redoubler d'efforts pour rester à la hauteur de la réputation que vous voulez bien m'accorder.

Soyez persuadés, Messieurs, que tout mon concours vous est acquis pour la bonne gestion des intérêts de ce grand département. Je ne puis mieux faire mon devoir de fonctionnaire républicain qu'en m'inspirant dans les actes de mon administration, des indications que je puisais dans les délibérations des représentants des populations du Rhône.

On procède ensuite à la nomination du bureau. Voici les résultats du scrutin pour la désignation du président :

Votants : 27

MM. Nolot, 25 voix ; Lagrange, 1 ; Sornay, 1.

D'unanimes applaudissements accueillent la proclamation du nom du sympathique républicain élu de ce bureau.

On passe à l'élection du vice-président. Deux listes sont en présence : la liste Bonnard-Guichard, et la liste Genet-Grinand ; les chiffres suivants ressortent du dépouillement du scrutin :

M. Genet, 45 voix ; Grinand, 45 ; Bonnard, 40 ; Guichard, 9 ; Sornay, 4 ; Paillasson, 3 ; Champelle et Ferrouillet, chacun une.

Une discussion s'élève sur le point de savoir lequel de MM. Grinand et Genet sera premier vice-président. M. Garapon préfère un second tour de scrutin ; sa motion n'est pas adoptée et on passe outre.

Les secrétaires élus sont MM. Champelle par 47 voix, et M. Martel par 48 voix ; M. Ravarin a obtenu 7 voix, M. de Veysière, 3 ; M. Paillasson, 4 ; MM. Lagrange, Ferrouillet, Lassalle, Sornay, docteur Lassalle, chacun une.

Le bureau est constitué ; M. Nolot prend place au fauteuil de la présidence, et prononce l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. NOLOT

Messieurs, C'est un grand honneur que d'être appelé à la présidence du conseil général. Mais en même temps, c'est un fardeau d'autant plus lourd, une tâche d'autant plus difficile que mes honoraires prédisent à ce fauteuil y ont montré des qualités plus éminentes. Ce serait avec inquiétude que j'accepterais de leur succéder si, d'un côté, je n'étais résolu à apporter dans l'exercice de ces fonctions toute l'activité et tout le dévouement dont je suis capable, et si, d'autre part, je n'étais sûr de pouvoir compter sur la bienveillance et l'appui de tous mes collègues, comme le fait espérer votre vote de tout à l'heure.

An non du bureau que vous venez d'élire, et en mon nom personnel, je vous remercie, messieurs, de la confiance que vous m'avez témoignée, en me désignant pour diriger vos délibérations. Nous nous acquitterons de cette tâche sans laisser jamais faiblir l'autorité dont vous avez bien voulu nous investir dans l'intérêt républicain. Mais sans oublier non plus toute la courtoisie et toute l'impartialité que nous devons à chacun de nos collègues, et à la dignité de cette assemblée.

Je sais, messieurs, en votre nom, le représentant du gouvernement, notre nouveau préfet, M. Rivaud, qui va prendre part pour la première fois à nos travaux. Une réputation de grand talent administratif, de fermeté et de droiture républicaine, ne dénotant pas un sage esprit de conciliation, la précède au milieu de nous. Il nous sera donc facile de maintenir entre l'administration et le conseil, entre l'Etat et le département, cet accord si désirable et si utile au point de vue des intérêts du département du Rhône et des intérêts fondamentaux de la République.

Messieurs, quoiqu'il ne se présente pas dans cette session de bien graves questions à résoudre, un assez grand nombre cependant méritent votre attention et suffiront à occuper votre activité si connue. Vous aurez, je l'espère, à régler d'une façon définitive, le compte des dépenses de la nouvelle préfecture ; vous aurez peut-être à vous prononcer, pour tenir des promesses déjà anciennes à nos cantons ruraux sur les mesures financières propres à assurer l'exécution des diverses lignes de chemin de fer d'intérêt local, et aussi à compléter certaines lignes de tramways, intéressant les cantons urbains.

Et dans ce grand mouvement qui emporte tous les véritables amis du peuple, et les représentants de notre état démocratique vers des travaux législatifs, assurant un meilleur avenir aux travailleurs, une équilibre entre le capital et le travail, un état social plus rapproché des principes naturels du droit et du juste, vous ne négligerez pas, j'en suis sûr, toutes les occasions qui se présenteront certainement à vous de contribuer pour votre part à ce grand œuvre en améliorant la situation des manœuvres en développant les forces industrielles et agricoles de notre département par une plus saine répartition des sommes disponibles, dont l'affectation budgétaire vous permettra l'emploi.

Nous ne pouvons ainsi, messieurs, en ce qui nous concerne, au moment où la grandeur de la France et de la République échole au dehors parmi les nations voisines, et excitent chez les unes un certain respect malé de crainte, chez les autres une amitié profonde et sincère, à assurer aussi à l'intérieur par les réformes sociales, par le développement du travail et des richesses, par la large pratique de la liberté, ce qui fait la force de tout état démocratique, la pacification sincère entre tous les postes, l'union de tous les citoyens français sous le drapeau de la République.

Ces discours sont fréquemment interrompus par les applaudissements de l'assemblée.

Le chemin de fer de l'Azergues — M. du Sablon pose à M. le préfet une question relative à la ligne de Lozanne à Lamoignon, étirement projeté, éternellement ajourné, ne sait pas dans quel but. La compagnie P.-L.-M. a des terrains qui lui ont été cédés ou que l'on a exploités en sa faveur pour la ligne ; non-seulement elle se hâte aussi lentement que possible, mais elle paraît aussi que, tout récemment, elle a retiré les rares ouvriers dont la présence pouvait faire croire au public que l'on travaillait ; mais comme il faut que rien ne se perde, elle a loué les terrains où le chemin de fer doit passer.

La question est grosse, aussi M. le préfet demande-t-il à M. du Sablon le temps nécessaire pour recueillir des renseignements. Il répondra dans une prochaine séance.

M. Causse donne lecture du rapport de la Commission départementale.

L'assemblée règle ensuite sa méthode de travail identique à celle employée pendant les années précédentes, en décidant que les sessions publiques les lundis, mercredis et vendredis, séances de commissions les autres jours.

La sous-commission du budget sera nommée dans une prochaine séance.

Les Barrières d'Octroi

M. Genet appelle l'attention de M. le préfet sur la situation faite aux marchands de la banlieue par l'heure tardive à laquelle on ouvre encore les barrières d'octroi, malgré des réclamations répétées, des vœux sans cesse renouvelés auxquels toute la démocratie rurale s'est associée. Tout le monde est intéressé à la solution de cette petite difficulté, le public qui vend, aussi bien que celui qui achète au marché.

M. le préfet promet à M. Genet de faire tous ses efforts pour lui donner satisfaction. La séance est levée à 4 heures.

Fête de la Majorité de la 3^e République

Les délégués des organisations républicaines de la ville de Lyon, nommés par leurs comités respectifs, réunis vendredi dernier, ont pris les résolutions suivantes :

La fête de la majorité de la République sera célébrée, à Lyon, par un grand banquet, qui aura lieu au Théâtre-Bellecour (Salle Indienne), le 5 septembre 1891, à 7 heures précises du soir ; le prix est fixé à 3 fr. 50 par personne.

Le banquet sera présidé par le maire de Lyon. Les sénateurs, députés, conseillers généraux, d'arrondissements, et municipaux républicains sont invités à y prendre part.

Des invitations spéciales seront faites aux membres du comité de Salut Public de 1870 et à la presse républicaine de Lyon.

Les délégués sont donc invités aujourd'hui mardi 18 courant, à 8 heures 1/2 précises du soir, au café de la Patrie. Ils pourront retirer les cartes qui leur seront nécessaires pour les membres de leurs comités.

Il ne sera fait aucun dépôt en dehors des comités et cercles républicains (décision prise à la dernière réunion).

A partir de mercredi 19, les membres des organisations républicaines pourront les réclamer à leurs délégués.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 18 août, 230^e jour de l'année.
Lune : premier quartier, le 12 ; pleine, le 19.
Soleil : lever, 4 h. 58 ; coucher, 7 h. 9.

Appel des réservistes (classes 1883 et 1884). — Le lieutenant-colonel commandant le bureau de recrutement de Lyon informe les réservistes qui sont convoqués le 25 et qui d'après les indications de leur livret individuel devaient se rendre au fort du Colombier, qu'ils devront se réunir le dit jour, à 8 heures du matin, au fort de Saint-Foy, où ils seront immédiatement formés en détachement et dirigés sur leurs corps d'affectation.

À la belle étoile. — Le sieur Tournier, âgé de 49 ans, manœuvre, rue Dunois, avait commis l'imprudence de s'endormir sur un banc de l'avenue de Saxe, durant la nuit du 15 au 16 courant.

A son réveil, quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il constata qu'un audacieux malfaiteur, profitant de son sommeil, avait coupé la poche de son tabatière, et avait pris la fuite avec une pantoufle, un mouchoir de poche et un portemonnaie contenant environ 2 francs.

Plainte a été déposée par Tournier, au poste des gardiens de la paix de la nouvelle Préfecture.

Morts dans la rue. — M. Joseph Bouquet, rentier, rue de l'Enfance, 33, se promenant hier, à 3 heures de l'après-midi, sur le boulevard de la Croix-Rousse.

Tout à coup le malheureux s'affaissa sur le trottoir, ne donnant plus signe de vie. Des passants s'empressèrent de le relever et de le conduire à la pharmacie Albion Meunier, où le docteur dut se borner à constater le décès, attribué à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Un second cas de mort subite s'est produit dans la soirée, rue de la Bourbe. Un rentier, M. Germain de Montauzan, qui sortait de chez M. Evreque, banquier, au no 4 de cette rue, s'est effaissant subitement sur le trottoir, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Le corps de M. de Montauzan a été transporté à son domicile rue St-Joseph, 19.

Tentatives de suicide. — Dans la soirée d'hier, la jeune Marie Devaux, âgée de 21 ans, cuisinière, s'est jetée dans la Saône, sur le quai des Célestins.

Des marins se sont aussitôt portés à son secours, et ils ont été assez heureux pour la ramener sur le bas-port, d'où elle a été ensuite transportée à l'Hôtel-Dieu.

On attribue cette tentative de suicide au chagrin que ressentait la jeune fille d'avoir été condamnée par ses patrons.

Hier soir, à 8 heures, une femme C..., âgée de 22 ans, manœuvre, rue Molère, a tenté de se suicider en se jetant dans le Rhône, sur la rive gauche, à la hauteur de la rue Mazenod.

Arrêtée dans son dessein par M. Capel, maître de platte, la pauvre désespérée a avoué qu'elle avait résolu de mettre fin à ses jours pour échapper aux mauvais traitements que lui faisait subir son mari.

Accident du travail. — Un accident, qui pourrait malheureusement avoir des conséquences graves, s'est produit hier, à une heure de l'après-midi, dans une maison en construction, située rue Moncey, 92, où travaillaient en ce moment les ouvriers de M. Bonnet, maître maçon.

L'un d'eux, le nommé Duffin, âgé de 27 ans, demeurant rue Saint-Jacques, 5, a été atteint au côté par une énorme pierre qui s'était détachée d'un mur, et grièvement blessé.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie du voisinage, Duffin a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Fausse monnaie. — Les nommés M... 44 ans, tisseur, rue de l'Alma, 4, et le jeune Raboin, 21 ans, même adresse, ont été arrêtés hier, sur la place de la Croix-Rousse, pour émission de pièces fausses.

M. Folley, commissaire de police du quartier, après les avoir interrogés, a remis M... en liberté, mais a fait écrouer Raboin.

Les vagabonds. — Une nouvelle razzia de vagabonds a été opérée, dans la journée d'hier, par les agents de la sûreté. Dix-sept individus sans asile ni moyens d'existence, ont été pris dans ce coup de filet et écroués à la disposition du juge d'instruction.

Arrestations. — B..., 44 ans, manœuvre, rue Molère, a été arrêté hier par les soins de M. Bizouard, commissaire de police de Villeurbanne.

Cet homme est inculpé de vol. — La veuve P..., 54 ans, lingère, a été également mise en état d'arrestation pour vol et vagabondage par le commissaire de police de la Part-Dieu.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures et demi, grand festival Lalo-Royer, aux Concerts-Bellecour, avec les concours de MM. Cottet-Mathieu, Lespinaisse et de MM. Cottet, Bonnard et Dethourens.

M^{me} et M. Cottet, se feront entendre dans le grand duo du 3^e acte de *Sigurd* et M^{me} Cottet-Mathieu chantera aussi le grand duo du 3^e acte de *Sigurd*, avec M. Dethourens.

M^{lle} Lespinaisse se fera entendre dans la *Statue* (1^{re} condition), romance.

Concert des Ambassadeurs. chœur de la Brasserie des Chénies de fer, cours du Midi. — Immense succès de la famille Musto, acrobates contorsionnistes. Les deux charmantes fillettes dans leur travail au trapeze double, sont à elles seules une attraction ; l'ainée des Musto est bien l'homme sorcier le plus surprenant. Le laryngite Maurel dans ses scènes d'imitations d'enfants terribles, M. Diral, Laurent et Mlle Gaspard, Letrice et Raphaëla, complètent un ensemble digne des meilleurs éloges.

Casino-Kursaal de Charbonnières. — Ce soir mardi, à 8 h. 1/2 : *Le Sourd ou l'Auberge* (l'opéra-comique en un acte, Parcs de MM. Leuven et Langlé, musique d'Adolphe Adam.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

A L'OFFICIEL DE DEMAIN

Paris, 17 août.

Est déclaré d'utilité publique l'établissement d'un réseau de tramways à traction de locomotives, destiné au transport des voyageurs et des marchandises, qui comprend les quatre lignes suivantes : De Saint-Vallier au Grand-Serre, de Tain à Romans, de Valence à Chabeuil, de Montélimar à Dieulefit.

Un grand nombre d'entre eux sont descendus à terre pendant la journée. Le chevalier Van der Berg, vice-consul de France, a présenté le commandant du « Bougainville » à l'amiral Clam Williams et au duc de Connaught.

Le vaisseau « le Vye », destiné aux membres du parlement et « le Wildfire », mis à la disposition de l'amiral Gervais, sont arrivés ici.

M. LAVIGERIE Selon le « Diritto » le pape aurait reçu une protestation des archevêques de Paris et de Lyon, contre la faveur accordée par le Vatican à la propagande religieuse de M. de Lavigerie.

Les législateurs menaceraient d'interdire l'exemple du comte de Paris, qui suspendait le versement mensuel de son obole.

LES GRÉVISTES DE FOURMIES Les grévistes sont calmes. Ils restent chez eux. 200 cavaliers seulement du 19^e régiment de chasseurs sont à Wignehies. Les autres sont cantonnés dans le voisinage. Les patrons ont tenu une réunion à la mairie.

PROTECTIONNISTES ALLEMANDS Le « Moniteur de l'Empire » annonce que le conseil des ministres de Prusse, après avoir examiné la question relative à la suppression ou à la diminution des droits sur les céréales, a exprimé l'opinion qu'il n'y avait pas lieu de prendre une mesure dans ce sens et qu'il fallait, au contraire, s'en tenir, comme par le passé, à la manière de voir exposée par le président du conseil dans la séance du 1^{er} juin de la Chambre des députés.

LES SCANDALES DE BOCKUM L'enquête sur les agissements de Baare et consorts, de Bockum, est terminée. Le procureur du roi d'Essen a prescrit l'ouverture d'une autre enquête.

MEETING FRANCO-RUSSE 5,000 personnes environ assistaient hier soir, au Cirque d'hiver, au meeting franco-russe, organisé par l'union des groupes républicains socialistes-révolutionnaires de France, pour remercier le peuple russe de l'accueil fait à nos marins, à Cronstadt, et pour protester contre la présence de notre pavillon en Angleterre.

Sur l'estrade, on remarquait MM. Millevoje et Francis Laur, députés boulangistes.

L'orchestre exécuta, à plusieurs reprises, la « Marseillaise » et l'« Hymne russe » aux acclamations de la salle.

Avant l'ouverture de la séance, au moment où l'on apportait deux drapeaux russes et un drapeau tricolore, toute la salle a poussé les cris de : « Vive la Russie ! »

Un groupe d'anarchistes a, alors crié : « Vive la Pologne ! » mais ils ont été expulsés en recevant force coups.

M. Laur a prononcé un discours en faveur de l'alliance franco-russe. Plusieurs personnes protestant encore ont été de nouveau expulsées.

M. Millevoje qui a parlé ensuite a déclaré que la réception faite à la flotte française marque l'échec complet et, il l'espère, irrémédiable de la diplomatie allemande par l'alliance franco-russe.

L'orateur, ainsi que l'avait fait précédemment M. Laur, s'étend longuement sur tous les faits politiques qui se sont passés depuis 1885 et insiste surtout sur les actes de M. Boulanger, alors qu'il était ministre.

Il a parlé également de la visite de l'impératrice d'Allemagne à Paris, qu'il présente comme un défi et un outrage.

« Désormais, dit-il, la conscience et le droit universels sont mis sous la sauvegarde de deux grands peuples. Il est entendu maintenant qu'on ne peut en braver un sans armer le bras de l'autre. Nous pouvons enfin parler de la paix parce que dans l'avenir, nous l'imposons plus qu'on ne nous l'impose aujourd'hui. »

Après l'exécution de l'hymne russe et de la « Marseillaise », couverte d'applaudissements frénétiques, l'assemblée a voté enfin, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Les 5,000 citoyens français, réunis le lundi 17 août, au Cirque d'Hiver, adressent à l'empereur de Russie et à la nation russe leurs sincères remerciements pour la réception qui a été faite à la flotte française à Cronstadt. »

« Ils regrettent vivement que le gouvernement français ait condamné nos vaillants marins à évoluer à Portsmouth et à alluer sauter le gouvernement de lord Salisbury, allié de la Triple-Alliance. »

« Ils envoient à leurs frères d'Alsace-Lorraine le témoignage de leur inaltérable et immuable confiance. Ils expriment le vœu que les peuples anglais et italiens »

LE VOYAGE DU PRINCE D'ITALIE Christiania, 17 août.

Le prince héritier d'Italie est arrivé au nord de Stavanger ; ce matin, il était à Bergen. Dans l'après-midi, il se rendra par voie de terre au nord de Sogne où il s'embarquera à bord du « Neptun ».

LES AFFAIRES DE CHINE Tien-Tsin, 17 août.

Les représentants des puissances étrangères continuent à insister auprès du

gouvernement chinois pour obtenir le châtiment de tous ceux qui ont pris part aux émeutes du Wou-Hou, Wusueh, et autres localités, ainsi que des fonctionnaires qui n'ont pas pris des mesures pour protéger les étrangers et leurs biens.

La question de l'indemnité pécuniaire est une question indépendante. On n'en a pas parlé dans les notes présentées au Tson-Li-Yamen.

Le paiement d'une compensation pour les outrages dont les missionnaires ont été victimes dans la Chine centrale était déjà arrangé entre les représentants britanniques et les autorités locales, avant que les ministres étrangers eussent présenté une note collective au Tson-Li-Yamen.

BISMARCK A VARZIN Kissingen, 17 août.

Le départ du prince de Bismarck pour Varzin aura lieu demain soir.

Dépêches Téléphoniques Paris, 18 août, 2 h. matin.

A PORTSMOUTH Le vaisseau école « le Bougainville », capitaine Lefournier, est arrivé à Portsmouth aujourd'hui.

Il a 70 élèves de l'école navale à son bord. Un grand nombre d'entre eux sont descendus à terre pendant la journée.

Le chevalier Van der Berg, vice-consul de France, a présenté le commandant du « Bougainville » à l'amiral Clam Williams et au duc de Connaught.

Le vaisseau « le Vye », destiné aux membres du parlement et « le Wildfire », mis à la disposition de l'amiral Gervais, sont arrivés ici.

M. LAVIGERIE Selon le « Diritto » le pape aurait reçu une protestation des archevêques de Paris et de Lyon, contre la faveur accordée par le Vatican à la propagande religieuse de M. de Lavigerie.

Les législateurs menaceraient d'interdire l'exemple du comte de Paris, qui suspendait le versement mensuel de son obole.

LES GRÉVISTES DE FOURMIES Les grévistes sont calmes. Ils restent chez eux

